

DEPARTEMENT DES LANDES
ARRONDISSEMENT DE DAX
COMMUNE DE BEYLONGUE

MAIRIE DE BEYLONGUE

Nombre de conseillers élus

11

Conseillers en fonction

9

Conseillers présents et représentés

8

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 mai 2023 à 20H

Sous la présidence de M. Jean Marc BROUCH, maire.

Membres présents : Mme Christine BAYLE - Mme Karine MARION - Mme Céline DANTHEZ - M. Cyril DUPIN - M. Olivier MORLAES - M. Yannick PAILLARDON

Etaient Absents : Mme Mathilde LARRAZET (représentée par Mme Karine MARION) - M. Christophe BOUHEYRE

Secrétaire de séance : Mme Céline DANTHEZ

Date de convocation : 26 janvier 2023

Délibération Création Chemin de Purgué et numérotation maison Petit Purgué

Monsieur le Maire présente la demande de Mme Sylvie PAILLARDON auprès de Mme Christine BAYLE de référencer le chemin du "Petit Purgué" et de numéroter la maison.

L'assemblée, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité Création Chemin de Purgué et la numérotation de la maison du Petit Purgué qui portera le numéro "498".

Organisation de la cérémonie du 8 mai

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante l'organisation de la cérémonie commémorative du 8 mai 1945.

Monsieur le Maire signale son absence exceptionnelle pour raisons personnelles.

Apéritif traditionnel avec gâteaux apéritifs pour accompagnement, vérification de l'état des stocks, Mme Céline DANTHEZ assurera les courses complémentaires.

Organisation de la fête des mamans

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante le choix du dimanche 11 juin pour organiser la fête des mamans.

L'assemblée délibérante choisit d'inviter toutes les mamans de la commune et de manière spécifique celles qui ont accouché en 2022 ainsi que lors des années COVID. Un petit cadeau sera offert à chacun des nouveaux nés, un doudou pour les plus petits et un livre adapté à leur âge pour les autres.

Apéritif traditionnel et toasts pour la partie convivialité.

Table des délibérations de la séance du 03 mai 2023

- Création Chemin de Purgué et numérotation maison Petit Purgué

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.